

quatre ans qu'il occupe ce poste, n'a pas encore jugé une seule cause : plus de 700 meurtres ont été commis sur son territoire, et il a toujours laissé faire. On a bien essayé de le faire casser : jamais on n'a pu y réussir, tant il était bien soutenu par l'un des grands mandarins de Canton. Il est vrai qu'à la première nouvelle du massacre, il a été révoqué ; mais il était trop tard. J'apprends, d'ailleurs, à l'instant qu'il s'est empoisonné.

Quant au Vice-Roi, je crois bien qu'il a dû être pour beaucoup dans tout ce qui vient de nous arriver par ses dépêches hostiles aux missionnaires : il avait donné des ordres secrets aux mandarins de ne pas traiter les affaires des chrétiens. Plusieurs mandarins nous ont montré ces pièces. Les catéchumènes étaient trop nombreux : voilà surtout ce qui le tracassait. Il faut les effrayer ! tel était son mot d'ordre.

---

ILES GILBERT (Océanie).—Le Souverain Pontife a récemment érigé en vicariat apostolique l'archipel des Gilbert (Océanie) et conféré à Mgr. Leray, déjà chef de cette mission, les honneurs de l'épiscopat. Le vénérable prélat est en novembre reparti pour son lointain vicariat, amenant avec lui une quinzaine de missionnaires, ce qui doublera le personnel de sa mission : cinq ou six prêtres et autant de Frères et de Filles de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Avant son départ, il a adressé au cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande, un rapport dont nous allons faire de larges extraits afin de mettre nos lecteurs en état de juger de la difficulté de la tâche confiée à Mgr. Leray.

Et d'abord voici quelles sont les limites et l'étendue du nouveau vicariat :

Il comprend d'abord le groupe des Gilbert proprement dites puis le groupe des Ellice et enfin l'île de l'Océan. Les Gilbert renferment seize îles et les Ellice, neuf. Ces deux archipels sont situés sous l'Equateur et s'étendent obliquement dans l'Océan Pacifique sur une ligne courbe d'environ six cents lieues. Les terres dont ils se composent sont séparées les unes des autres par des distances variant de 10 à 30 lieues.

Voici maintenant d'autres détails sur le pauvre état du sol en ce pays, ses productions, le caractère des indigènes et leur allégeance politique :

Les îles ont en moyenne de 8 à 10 lieues de long sur une demi-lieue de large. Basses, formées de pierres, de roches madréporiques, qui émergent quelque peu au-dessus du niveau marin et recouvertes d'une couche de sable, elles n'ont aucune source. On trouve de l'eau en creusant le sable ; c'est l'eau de la mer qui a subi une filtration naturelle, de manière à être un peu débarrassée de gout saumâtre. Les indigènes s'en servent, mais le missionnaire ne peut en faire usage sans danger. Un capitaine, visitant naguère notre station, affirma qu'il se garderait bien d'en